



communiqué

Date **Le 14 décembre 1993**

N° 226

Pour publication

LE CANADA SE RÉJOUIT DE LA DÉCISION DE L'ONU DE CRÉER UN POSTE DE HAUT-COMMISSAIRE POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a accueilli favorablement aujourd'hui la décision d'un groupe de travail des Nations Unies, composé de représentants de tous les pays membres de cette organisation, de créer un poste de haut-commissaire pour les droits de la personne.

«Cette décision, dans laquelle le Canada a joué un rôle de premier plan, marque un pas important au chapitre de la promotion et de la protection des droits de la personne à l'ONU», a déclaré M. Ouellet.

Le haut-commissaire sera nommé par le Secrétaire général des Nations Unies, avec l'approbation de l'Assemblée générale, et aura la responsabilité générale de promouvoir et de protéger les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale.

La création de ce poste de haut niveau renforcera sensiblement la capacité de la communauté internationale d'inciter les gouvernements à respecter leurs obligations en matière de droits de la personne. Le Ministre a par ailleurs souligné que la responsabilité ultime du respect des droits de la personne incombe aux gouvernements.

À la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui a eu lieu à Vienne en juin dernier, le Canada a joué un rôle clé pour que la proposition de créer un poste de haut-commissaire soit examinée par l'Assemblée générale. Il poursuivra ses efforts pour que l'Assemblée générale adopte la décision du groupe de travail au cours de la semaine à venir.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874